

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT de l'AIN

COMMUNE DE  
**BEYNOST**

**DOSSIER N° DP00104324A0030**

Reçu le : 11/03/2024

Adresse des travaux :

97 Route De Geneve

Pre Mayeux

01700 BEYNOST

Pétitionnaire :

**Monsieur Pereira Oscar**

**97 Route De Geneve Pre Mayeux**

**01700 BEYNOST**

**Nature des travaux :** Installation de bloc climatisation

**DECLARATION PREALABLE**

**Objet : REJET TACITE**

Monsieur,

Je vous rappelle que la demande de déclaration préalable dont les références sont visées ci-dessus a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires par courrier en date du 03/04/2024 , réceptionné par vos soins le 25/04/2024.

Conformément aux dispositions de l'article R. 423-39 b) du Code de l'Urbanisme, les pièces manquantes n'ayant pas été fournies dans le délai de trois mois à compter de la réception du courrier susmentionné, soit avant le 25/07/2024 **vo**tre demande a fait l'objet d'une **DECISION DE REJET TACITE**.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

BEYNOST, le 25/07/2024

Le Maire

Caroline TERRIER

